



# Anael finance ws Modification des écritures

Version V4R6

Documentation utilisateurs

---

## © Copyright 2022 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

### **Avertissement important**

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

### **Reconnaissance des marques**

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

### **Informations de publication**

Version : Anael finance ws Numéro de version

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : 17 août 2022

---

---

# Table des matières

<b>À propos de ce manuel .....</b>	<b>5</b>
Public concerné .....	6
Périmètre du document .....	6
Pré-requis .....	6
Documents liés .....	6
Historique du document.....	6
Contacter Infor .....	7
<b>Chapitre 1 Paramètres.....</b>	<b>9</b>
Sociétés .....	9
<b>Chapitre 2 Copie / Modification / Annulation de pièces .....</b>	<b>11</b>
Principe .....	11
Fonction « Annulation » de la pièce .....	13
Principe.....	13
Pièces associées à un fichier joint (ou Image Yooz) et liens URL dans FMJORURL.....	15
Fonction « Copie » de pièce.....	16
Principe.....	16
Pièces associées à un fichier joint (ou Image Yooz) et liens URL dans FMJORURL.....	19
Fonction « Modification » de pièce.....	21
Principe.....	21
Pièces associées à un fichier joint (ou Image Yooz) et liens URL dans FMJORURL.....	23
Cas Particuliers.....	23



---

## À propos de ce manuel

A partir de l'onglet « Pièce » de la consultation des tiers, des comptes généraux, des journaux ou de la Recherche des Ecritures, l'utilisateur peut modifier certaines pièces comptables, sous certaines conditions via les trois boutons suivants :

- « **Copie Pièce** » : La copie de pièce est effectuée à partir d'une pièce comptable sélectionnée dans le tableur en consultation. La nouvelle pièce est copiée en saisie des écritures, puis déversée dans le brouillard, puis dans les historiques
- « **Annulation Pièce** » : L'annulation de pièce est effectuée à partir d'une pièce comptable sélectionnée dans le tableur en consultation. Ce principe ne supprime pas physiquement la pièce comptable dans la base de données. L'annulation de pièce génère une pièce d'extourne en inversion de signe ou de sens (selon le paramétrage de la société) dans le brouillard. Un marquage ANNxxxx est effectué dans la zone « Affectation3 ». Les mouvements de tiers, ou comptabilisés sur des comptes généraux lettrables sont automatiquement lettrés par cette fonctionnalité.
- « **Modification Pièce** » : La modification de pièce est effectuée à partir d'une pièce comptable sélectionnée dans le tableur en consultation. Ce principe repose en deux étapes :
  - **La copie de pièce** génère une nouvelle pièce en saisie des écritures, puis
  - **L'annulation de la pièce** d'origine génère directement une écriture d'extourne en inversion de signe ou de sens (selon la paramétrage de la société) dans le brouillard. Un marquage ANNxxxx est effectué dans la zone « Affectation3 ». Les mouvements de tiers, ou comptabilisés sur des comptes généraux lettrables sont automatiquement lettrés par cette fonctionnalité.

### **Cas des pièces comptables associées à un fichier joint ou Image Yooz et liens URL dans FMJORURL :**

En V4R6, la gestion d'accès aux pièces jointes a été simplifiée en alimentant une seule table **FMJORURL** (pour les pièces présentes dans FMJOR) afin d'afficher plus rapidement le contenu des fichiers joints (ou Image Yooz), **quel que le soit le type de LAD de la fiche Société**. Cette méthode permet de rechercher directement le lien URL structuré en fonction du type de LAD paramétré dans la fiche Société.

Les liens URL dans **FMJORURL** sont pris en compte dans le traitement de « Copie, ou Modification ou Suppression » de pièces comptables dans ANAEL FINANCE WS V4R6.

## Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Info Anael Finance Ws

## Périmètre du document

N/A

## Pré-requis

Aucun

## Documents liés

Aucun

## Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	Octobre 2010	Brigitte Quevedo	Création document
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word
3.0	Avril 2016	Brigitte Quevedo	Ajout cas des cas particuliers

Version	Date	Auteur	Contenu
4.0	Juin 2019	Claudie ENEZ	<b>V4R5</b> : Copie et/ou Modification : Contrôle des lignes détail du guide de saisie
4.1	Décembre 2019	Claudie ENEZ	<b>V4R5</b> : Modification du contrôle des lignes de guide en cas de copie ou de modification de pièce
4.2	Aout 2020	Claudie ENEZ	<b>V4R6</b> : Annulation, modification et copie de pièce avec fichier joint
4.3	Février 2022	Claudie ENEZ	<b>V4R6</b> : Application du nouveau modèle Word - Annulation, Modification ou Copie de pièce : Mise à jour des nouvelles pièces par la signature de l'Utilisateur qui a lancé le traitement.
4.4	08 Août 2022	Claudie ENEZ	<b>V4R6</b> : Copie/ Modification/ Annulation des pièces associées à fichier joint (o Image Yooz) et liens URL dans <b>FMJORURL</b>

## Contacter Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version sur le portail Infor Support Portal. Pour accéder à la documentation, sélectionnez **Rechercher > Parcourir la documentation**. Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce portail afin de prendre connaissance des mises à jour de la documentation.

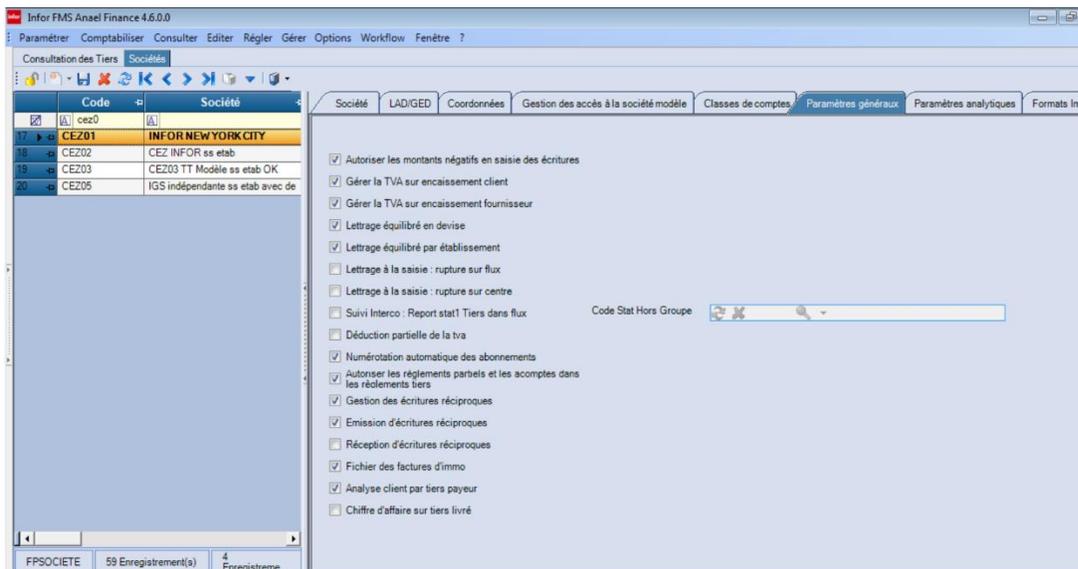
Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse [documentation@infor.com](mailto:documentation@infor.com).



# Chapitre 1 Paramètres

## Sociétés

Avant d'effectuer une annulation de pièce, il est conseillé de vérifier le paramétrage de la fiche société, dans l'onglet « Paramètres généraux » :



Zone « **Autoriser les montants négatifs en saisie des écritures** » :

- Si cette zone est cochée, les montants négatifs sont autorisés sur la société courante. Les annulations de pièce sont donc comptabilisées en inversion de signe dans ce cas.
- Si cette zone n'est pas cochée, les montants négatifs ne sont pas autorisés sur la société courante. Les annulations de pièce sont donc comptabilisées en inversion de sens, et non pas en inversion de signe dans ce cas.



# Chapitre 2 Copie / Modification / Annulation de pièces

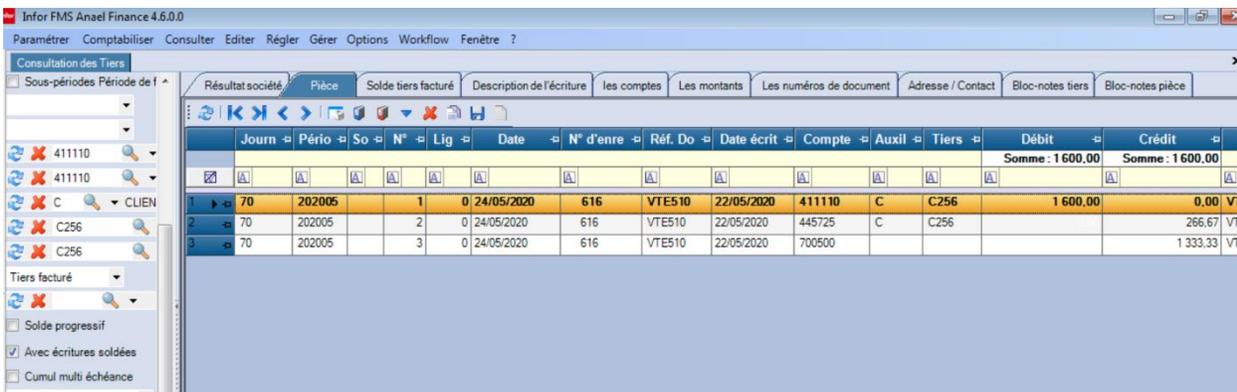
## Principe

Dans ANAEL FINANCE WS, il est possible de **copier, de modifier ou d'annuler** une pièce comptable sous certaines conditions. Chaque traitement est contrôlé. Ces différentes fonctionnalités sont accessibles par 3 boutons à partir de l'onglet « **Pièce** » des consultations suivantes :

- des tiers
- des comptes généraux
- des centres analytiques
- des recherches d'écritures
- des journaux

Les boutons sont les suivants, et sous accessibles sous certaines conditions décrites ci-après :

-  Annulation de pièce
-  Copie pièce
-  Modification de pièce



The screenshot shows the 'Consultation des Tiers' window in Infor FMS Anael Finance 4.6.0.0. The window has a menu bar with options like 'Paramétrer', 'Comptabiliser', 'Consulter', 'Editer', 'Régler', 'Gérer', 'Options', 'Workflow', and 'Fenêtre ?'. Below the menu bar, there are several tabs: 'Résultat société', 'Pièce', 'Solde tiers facturé', 'Description de l'écriture', 'les comptes', 'Les montants', 'Les numéros de document', 'Adresse / Contact', 'Bloc-notes tiers', and 'Bloc-notes pièce'. The 'Pièce' tab is active. On the left side, there is a tree view showing a hierarchy of accounts: 411110, 411110, C, CLIEN, C256, and C256. Below the tree view, there are checkboxes for 'Tiers facturé', 'Solde progressif', 'Avec écritures soldées', and 'Cumul multi échéance'. The main area of the window displays a table with columns: 'Journ', 'Pério', 'So', 'N°', 'Lig', 'Date', 'N° d'enre', 'Réf. Do', 'Date écrit', 'Compte', 'Auxil', 'Tiers', 'Débit', and 'Crédit'. The table contains three rows of data and two summary rows. The first row is a summary row with 'Somme : 1 600.00' in the 'Débit' column and 'Somme : 1 600.00' in the 'Crédit' column. The second row is a data row with '70' in 'Journ', '202005' in 'Pério', '1' in 'So', '0' in 'N°', '24/05/2020' in 'Date', '616' in 'N° d'enre', 'VTE510' in 'Réf. Do', '22/05/2020' in 'Date écrit', '411110' in 'Compte', 'C' in 'Auxil', 'C256' in 'Tiers', '1 600.00' in 'Débit', and '0.00' in 'Crédit'. The third row is a data row with '70' in 'Journ', '202005' in 'Pério', '2' in 'So', '0' in 'N°', '24/05/2020' in 'Date', '616' in 'N° d'enre', 'VTE510' in 'Réf. Do', '22/05/2020' in 'Date écrit', '445725' in 'Compte', 'C' in 'Auxil', 'C256' in 'Tiers', '266.67' in 'Débit', and '266.67' in 'Crédit'. The fourth row is a data row with '70' in 'Journ', '202005' in 'Pério', '3' in 'So', '0' in 'N°', '24/05/2020' in 'Date', '616' in 'N° d'enre', 'VTE510' in 'Réf. Do', '22/05/2020' in 'Date écrit', '700500' in 'Compte', 'C' in 'Auxil', 'C256' in 'Tiers', '1 333.33' in 'Débit', and '1 333.33' in 'Crédit'. The fifth row is a summary row with 'Somme : 1 600.00' in the 'Débit' column and 'Somme : 1 600.00' in the 'Crédit' column.

**L'annulation** de la pièce consiste à :

- **générer une pièce d'extourne** directement dans le brouillard,
  - o en inversion de signe si les montants négatifs sont autorisés dans la fiche société, sinon en inversion de sens.
  - o en marquant la zone « Affectation 3 » par la mention ANNxxxx afin d'éviter que la pièce d'origine et la pièce copiée soient extraites dans les traitements tiers d'ANAEL FINANCE WS (Exemples : Règlements automatiques, Relevés clients, ...)
  - o Tous les mouvements (de comptabilité générale et de comptabilité analytique) de la pièce d'origine, et de la pièce copiée sont affectés du marquage « ANNxxxx » dans la zone « Affectation 3 »
  - o En lettrant les mouvements de tiers, ou les mouvements comptabilisés sur des comptes généraux lettrables. Ce lettrage concerne la pièce d'origine et la pièce copiée.

La **copie** de la pièce consiste à :

- **générer une nouvelle pièce en saisie des écritures** (dans FMRESERVE) avec les données identiques à celles de la pièce d'origine. Plusieurs zones « Entête » et « détail » sont accessibles en mise à jour sur la nouvelle pièce. Il ne s'agit pas d'une copie stricte, mais d'une simple facilité de saisie via la copie de pièce.

Le comptable doit valider l'entête de la nouvelle pièce en saisie, puis les lignes Détail de la pièce avant valider la copie de pièce dans le brouillard.

La **modification** de la pièce consiste à :

- **effectuer à la fois une « Annulation » et une « Copie » de pièce**, autrement dit
  - o **la pièce d'origine est extournée** directement dans le brouillard par la fonction « Annulation ». La pièce est générée en inversion de signe (si les montants négatifs sont autorisés dans la fiche société) ou en inversion de sens dans le brouillard, puis marquée sur tous les mouvements de la pièce par la mention « ANNxxxx » dans l'Affectation 3, et enfin lettrée si la pièce comporte des tiers, ou des comptes généraux lettrables.
  - o **la pièce est copiée** directement en saisie des écritures par la fonction « Copie ». Lors de la validation de cette nouvelle pièce, le programme de saisie permet uniquement de l'enregistrer dans le brouillard. La mise en réserve n'est pas autorisée à ce stade. Seuls les boutons « Enregistrer l'écriture » et « Fermer cette fenêtre » sont accessibles par l'utilisateur.

# Fonction « Annulation » de la pièce

## Principe

Pour pouvoir être annulée, la pièce d'origine

- ne doit contenir aucune ligne tenue dans les verrous
- doit être sur un exercice ouvert et une période au moins doit être ouverte sur l'exercice
- doit être sur un exercice non clôturé 'en provisoire' (qui n'a pas fait l'objet de RAN auxiliaire) si elle contient un compte de bilan auxiliaisé
- ne doit pas être sur un journal de RAN (pas d'accès au bouton dans ce cas)
- ne doit pas contenir de ligne lettrée/soldée (DLETTTRAGENW doit être à null)
- ne doit pas contenir de ligne avec la référence « Affectation 3 » renseignée
- ne doit pas contenir de ligne associée à une ligne dans le portefeuille d'effets (FMFORTEFEUILLE)

Si ces conditions sont remplies,

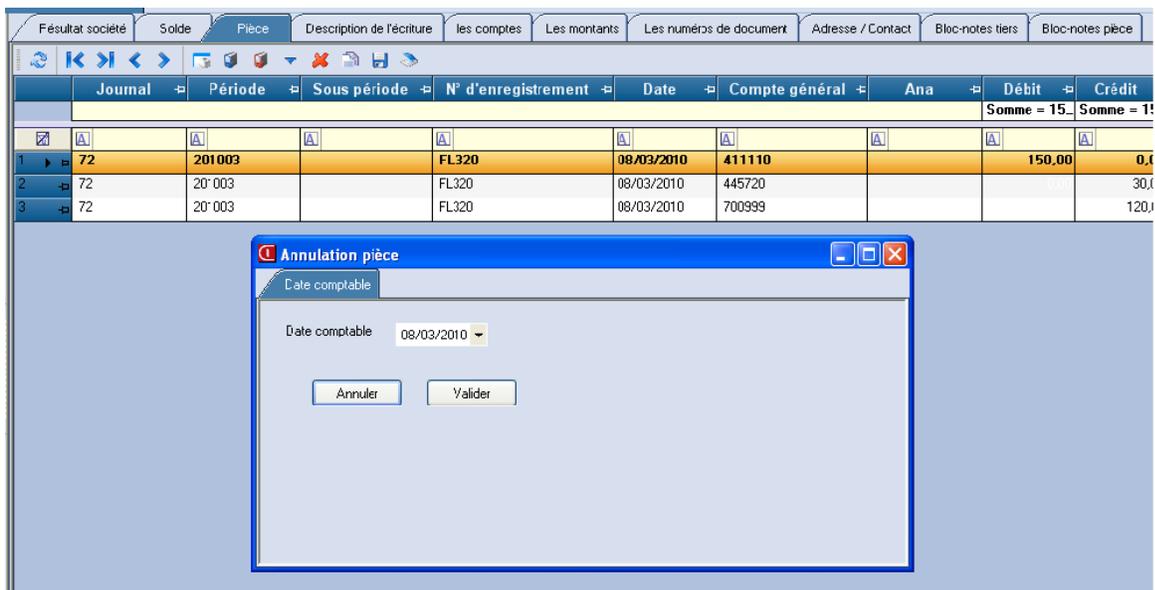
- ouverture d'une fenêtre pour renseigner la date comptable de l'extourne, pré positionnée avec la date de la pièce à annuler si la période est ouverte, sinon avec le 1<sup>er</sup> jour de la première période ouverte sur l'exercice. L'utilisateur peut modifier cette date si elle correspond bien à une période ouverte **de l'exercice**.
- La pièce d'extourne est générée à l'identique de la pièce d'origine (sauf en inversion de signe si les montants négatifs sont autorisés, ou à défaut en inversion de sens). La date comptable de la pièce d'extourne peut être modifiée par l'utilisateur également.
- Si l'annulation est impossible, un message d'erreur est affiché mentionnant la raison.

Lorsque l'ANNULATION est effectuée :

- les lignes de la pièce d'origine
  - sont marquées dans la zone « Affectation 3 » avec la mention « ANNxxxxx » - Racine ANN + n° auto du type de traitement M de la table des numéros par traitement FPNUMTRT.
  - les lignes de la pièce d'origine qui contiennent des tiers, ou des comptes généraux lettrables sont automatiquement lettrés (DLETTTRAGNW, DATLETR avec date du jour et DATHAUTLET avec la date comptable de la pièce d'annulation)
- **la pièce d'annulation est générée dans le brouillard**
  - avec les mêmes lignes que la pièce d'origine et les mêmes informations (y compris la valeur de la zone « Affectation 3 » et les 3 zones lettrage) sauf pour les zones suivantes :
    - période et date si la période d'annulation est différente de la période d'origine
    - les montants si différents de la pièce d'origine, et en inversion de sens ou inversion de signe (selon le paramétrage de la fiche société)

- Les numéros et date de relance (ainsi que d'autres zones) sont réinitialisés
  - La zone « Signature » est alimentée sur tous les mouvements de la pièce d'extourne dans le brouillard par le code signature de l'utilisateur qui a lancé la fonction « Annulation de Pièce ».
- si la gestion de la TVA sur encaissements est activée, la validation du brouillard ne génère pas l'OD automatique de TVA sur les pièces contenant ANNxxxxx dans la référence affectation 3, puisque l'OD y figure déjà.

Dans le cas de « **l'Annulation d'une pièce** », le programme ne contrôle pas les lignes de guide de la pièce comptable par rapport au paramétrage du guide de saisie. L'annulation est possible quel que soit le paramétrage du guide de saisie au moment de l'annulation.



Cliquer sur « Valider » pour annuler la pièce

## Pièces associées à un fichier joint (ou Image Yooz) et liens URL dans FMJORURL

### Si la LAD = « Pièces Dématérialisées » et « Annulation de pièce » :

En V4R6, le traitement propose le choix de déplacer ou non le fichier joint (PJ) associé à la pièce d'origine :

- **Si déplacement de la PJ = OUI, le fichier est déplacé dans le « répertoire des fichiers à attacher en saisie »** afin d'être recyclé sur une autre pièce comptable.
  - o **Supprimer le lien URL entre la pièce comptable d'origine (Société/TNUMINT) et le fichier joint dans FMJORURL** = Pas d'affichage du fichier joint sur la pièce comptable d'origine, même avec CPJ = J car le fichier joint est déplacé dans le répertoire des « Fichiers à attacher aux pièces en saisie ».
  - o **Pas de lien URL sur la pièce annulée/extournée dans FMJORURL** = Pas d'affichage du fichier joint sur la pièce annulée/extournée et CPJ = blanc dans les historiques comptables.
  
- **Si déplacement de la PJ = NON, le fichier joint reste dans le répertoire « des fichiers attachés aux pièces validées ».**
  - o **Conserver le lien URL entre la pièce comptable d'origine (Société/TNUMINT) et fichier joint dans la table FMJORURL avec CPJ = J** dans les historiques. Affichage possible du fichier joint sur la pièce d'origine car le fichier est conservé dans le répertoire des « Fichiers attachés aux pièces validées ».
  - o **Pas de lien URL sur pièce annulée/extournée dans FMJORURL** = Pas d'affichage du fichier joint sur la pièce annulée/extournée avec CPJ = blanc

### Si la LAD = « Connecteur YOOZ » (V1) et « Annulation de pièce » :

- **Conserver le lien URL entre la pièce comptable d'origine (Société/TNUMINT) et l'image Yooz dans la table FMJORURL avec CPJ = blanc et TZONE1 renseignée** dans les historiques.
- Sur la pièce annulée/extournée : aucun lien URL entre la pièce comptable et l'image Yooz dans FMJORURL avec CPJ = « blanc » et TZONE1 non renseignée.

### Si la LAD = « Connecteur YOOZ RISING » avec Token et « Annulation de pièce » :

- **Conserver le lien URL entre la pièce comptable d'origine (Société/TNUMINT) et l'image Yooz dans la table FMJORURL avec CPJ = R** dans les historiques.
- Sur la pièce annulée/extournée : aucun lien URL entre la pièce comptable et l'image Yooz Rising avec Token dans FMJORURL avec CPJ = « blanc »

Voir compléments d'informations dans la documentation Utilisateur en V4R6 :

### **Uniformisation des Pièces Jointes\_V4R6\_1.0**

## Fonction « Copie » de pièce

### Principe

Pour pouvoir être copiée, la pièce d'origine

- ne doit pas être sur un journal de RAN (pas d'accès au bouton)

Si c'est bien le cas, l'accès au bouton « Copie » est autorisé. Si aucune anomalie n'est constatée, la copie de pièce peut être effectuée.

Lors de la « copie de pièce », le paramétrage des lignes détail du guide de saisie est désormais contrôlé. En effet, les lignes détail du guide ont pu être modifiées entre la saisie de la pièce d'origine et la copie de la pièce. Si des modifications de paramétrage sont constatées, alors le traitement affiche le message suivant : « Les lignes de guide de saisie ont été changées ». La copie de la pièce devient alors impossible car la saisie des écritures se base sur les lignes détail du guide de saisie.

**La COPIE de pièce** consiste à :

- créer une nouvelle pièce à l'identique de celle que l'on copie, sauf pour les données suivantes :
  - sans copier les lignes d'OD de TVA qui ont été générées automatiquement par le brouillard dans les journaux de règlement (qui ont 'A' dans CINTERNE). La validation du brouillard générera l'OD si nécessaire lors de la validation de cette nouvelle pièce.
  - sans copier les lignes d'autoliquidation de TVA générées automatiquement par le brouillard en cas de TVA intracommunautaire. La validation du brouillard générera l'OD d'autoliquidation si nécessaire sur cette nouvelle pièce
  - La nouvelle pièce étant vierge de tout traitement, de nombreuses zones sont réinitialisées
- amener automatiquement l'utilisateur en saisie de pièce, sur le tableur d'entête comme en chargement d'une écriture en réserve.

- laisser l'utilisateur effectuer des modifications de ligne pour valider la pièce, en contrôlant l'intégrité des données par rapport au paramétrage au moment de la validation (qui a pu évoluer depuis la saisie de la pièce d'origine).
- A la validation, la pièce peut être mise à jour indifféremment en réserve ou dans le brouillard.
- La zone « Signature » est alimentée sur tous les mouvements de la pièce copiée par le code signature de l'utilisateur qui a lancé la fonction « Copie de Pièce ».
- Aucune mise à jour n'est effectuée sur la pièce à l'origine de la copie de pièce.

**Lors d'une « Copie de pièce »**, si la pièce d'origine a été comptabilisée à partir d'un guide de saisie, le programme s'assure que les « lignes détail du guide » affectées sur la pièce comptable existent encore dans le paramétrage du guide de saisie.

Si une des « lignes détail du guide » (obligatoire ou facultative) affectée à la pièce comptable n'existe plus dans le paramétrage du guide de saisie détail, **la copie** de pièce devient alors impossible. Un message bloquant s'affiche dans ce cas. En effet, le traitement « Copie de pièce » repasse par la saisie des écritures, et se base sur les mêmes paramètres du guide détail utilisés pour la saisie de la pièce d'origine. En cas d'anomalie, le traitement affiche le message suivant : (NB : les paramètres présentés dans l'exemple sont ceux d'INFOR).

22368 : Les lignes de guide de saisie ont été changées !.

Société : CEZ01

N° Interne : 201911211446370000

Journal : 70

Guide de saisie : GD

La ligne de guide HT7A n'existe plus

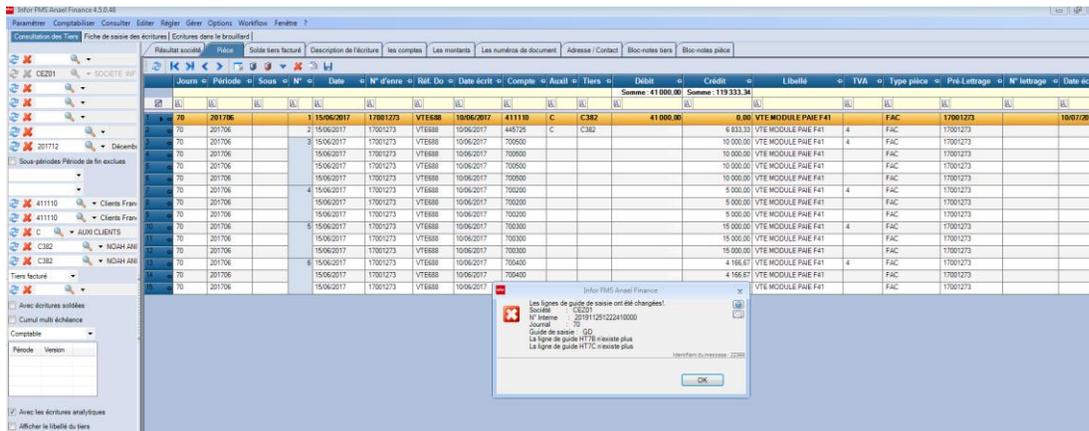
La ligne de guide HT7B n'existe plus

La ligne de guide HT7C n'existe plus

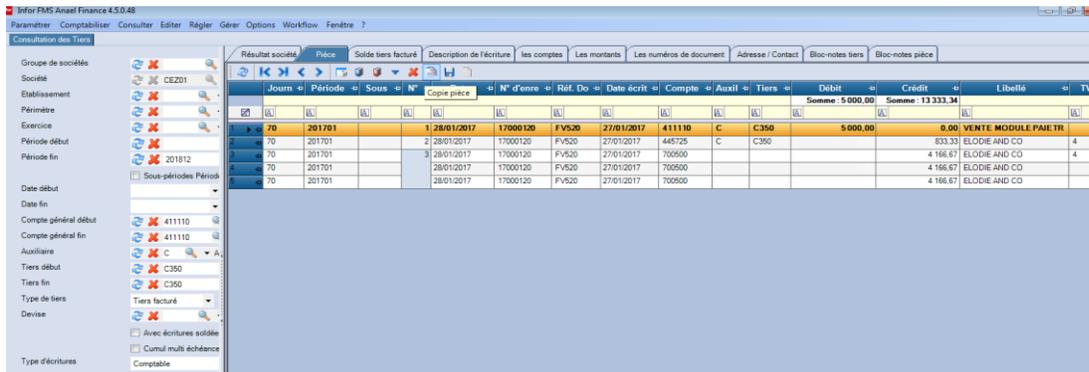
Si une des lignes détail du paramétrage de guide de saisie a été supprimée, le code de cette ligne détail est automatiquement rappelé dans le message d'anomalie.

Le message bloquant s'affiche comme suit :

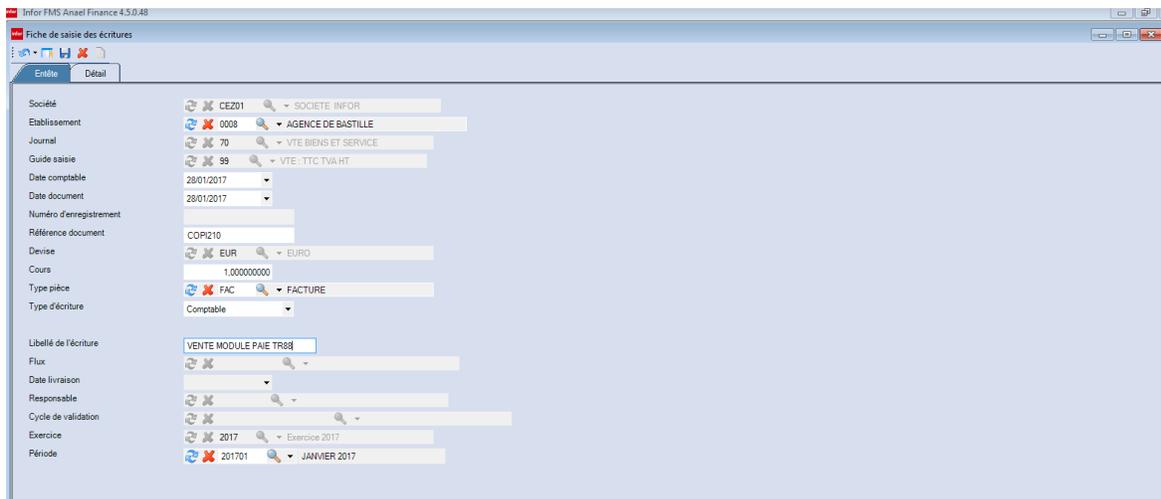
Copie / Modification / Annulation de pièces



Le bouton « Copie » à partir de la même pièce que dans l'exemple précédent amène directement sur l'écran suivant :



Le programme se positionne sur l'entête de la saisie des écritures :



- Modifier les zones si nécessaires (exercice, période, ...)
- Renseigner les zones obligatoires

Ensuite il faut se positionner sur l'onglet « Détail » de la saisie des écritures afin d'enregistrer la copie de la pièce.

Etabli	Référence	N° Ligne	N° axe a	N° Ligne	Compte	Auxil	Tiers	Libellé	Débit	Crédit	Montant en devise	Devise	Moyen	Date échéance
									9 166.67	833.33				
0008	COP210	1	0	411110	C	C350		VENTE MODULE PAIE TR55	5 000.00	0.00	5 000.00	EUR	4	27/02/2017
0008	COP210	2	0	445725				VENTE MODULE PAIE TR55	0.00	833.33	-833.33	EUR		
0008	COP210	3	0	700500				ELODIE AND CO	4 166.67	0.00	4 166.67	EUR		

## Pièces associées à un fichier joint (ou Image Yooz) et liens URL dans FMJORURL

**Pour tous les types de dématérialisation**, le lien URL structuré est conservé entre la pièce comptable d'origine (Société/TNUMINT) et le fichier joint ou Image Yooz dans la table **FMJORURL**.

**Si la LAD = « Pièces Dématérialisées » et « Copie de pièce » :**

- **Conserver le lien URL structuré entre la pièce comptable d'origine (Société/TNUMINT) et le fichier joint dans la table FMJORURL avec CPJ = « J ».** Le fichier joint reste présent dans le répertoire des « Fichiers attachés aux pièces validées ».

- Pas de déplacement du fichier joint sur la pièce copiée avec CPJ = blanc sur la pièce copiée.

**Si la LAD = « Connecteur YOOZ » (V1) et « Copie de pièce » :**

- **Conserver le lien URL structuré dans FMJORURL entre la pièce comptable d'origine (Société/TNUMINT) et l'image Yooz avec CPJ = blanc et TZONE1 renseignée** dans les historiques.
- Pas de lien URL entre la pièce copiée et l'image Yooz. Pas d'affichage de l'image Yooz sur la pièce copiée avec CPJ = blanc et TZONE1 non renseignée sur la pièce copiée.

NB : l'image Yooz reste toujours présente dans la base documentaire de YOOZ, et n'est jamais déversée dans ANAEL FINANCE WS.

**Si la LAD = « Connecteur YOOZ RISING » avec Token et « Copie de pièce » :**

- **Conserver le lien URL structuré dans FMJORURL entre la pièce comptable d'origine (Société/TNUMINT) et l'image Yooz Rising avec Token avec CPJ = R** dans les historiques.
- Pas de lien URL entre la pièce copiée et l'image Yooz Rising avec Token. Pas d'affichage de l'image Yooz sur la pièce copiée avec CPJ = blanc sur la pièce copiée.

NB : l'image Yooz reste toujours présente dans la base documentaire de YOOZ, et n'est jamais déversée dans ANAEL FINANCE WS.

# Fonction « Modification » de pièce

## Principe

Si toutes les conditions référencées précédemment sont réunies, l'accès au bouton « Modification » est autorisé. Si aucune anomalie n'est constatée, la modification de pièce peut être effectuée.

La **modification** consiste à effectuer à la fois **une « ANNULATION » et une « COPIE de pièce »** :

- **la pièce d'origine est extournée** directement dans le brouillard par la fonction « Annulation ». La pièce est générée en inversion des signe ou inversion de sens (selon le paramétrage de la fiche société) dans le brouillard, puis marquée dans l'Affectation 3 par la mention « ANNxxxx », et enfin lettrée si la pièce comporte des tiers, ou des comptes généraux lettrables.

Tous les mouvements (de comptabilité générale et de comptabilité analytique) de la pièce extournée sont marqués par la mention « ANNxxxx » dans la zone « Affectation 3 ».

La zone « Signature » est alimentée sur tous les mouvements de la pièce extournée par le code signature de l'utilisateur qui a lancé la fonction « Modification de Pièce ».

- **la pièce est copiée** directement en saisie des écritures par la fonction « Copie ». La date comptable de la pièce copiée doit être supérieure ou égale à la date comptable de la pièce extournée.

Lors de la validation de cette nouvelle pièce, le programme de saisie permet uniquement de l'enregistrer dans le brouillard. La mise en réserve n'est pas autorisée à ce stade. Seuls les boutons « Enregistrer l'écriture » et « Fermer cette fenêtre » sont accessibles par l'utilisateur.

La zone « Signature » est alimentée sur tous les mouvements de la nouvelle pièce copiée par le code signature de l'utilisateur qui a lancé la fonction « Modification de Pièce ».

Cette fonctionnalité effectue tous les contrôles et pose les verrous de l'annulation.

Toutes ces actions sont dépendantes l'une de l'autre et sont effectuées simultanément.

**Lors d'une « Modification de pièce »**, si la pièce d'origine a été comptabilisée à partir d'un guide de saisie, le traitement s'assure que les « lignes détail du guide » affectées sur la pièce comptable existent encore dans le paramétrage du guide de saisie.

Si une des « lignes détail du guide » (obligatoire ou facultative) affectées à la pièce comptable n'existe plus dans le paramétrage du guide de saisie détail, **la modification** de pièce devient alors impossible. Un message bloquant s'affiche dans ce cas. En effet, le traitement « Modification de pièce » repasse par la saisie des écritures, et se base sur les mêmes paramètres du guide détail

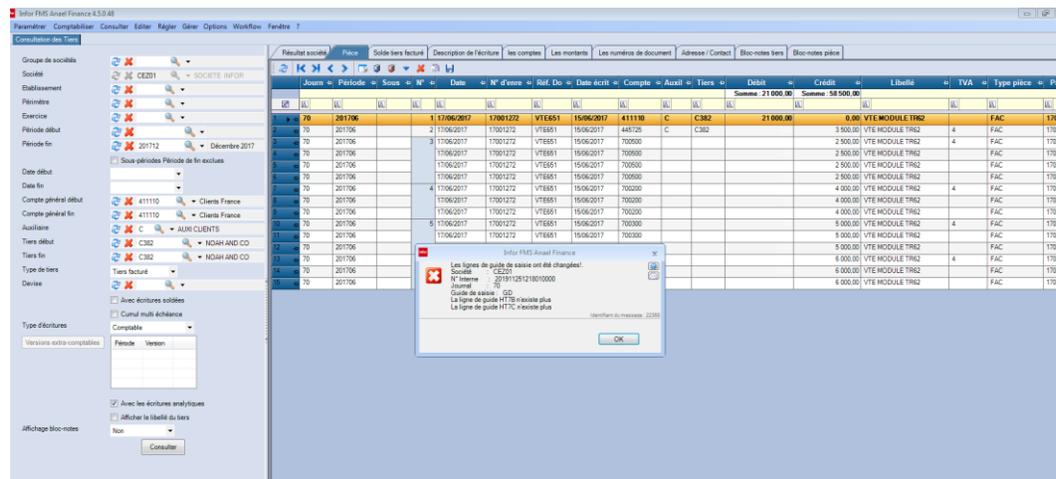
utilisés pour la saisie de la pièce d'origine. En cas d'anomalie, le traitement affiche le message suivant : (NB : les paramètres présentés dans l'exemple sont ceux d'INFOR).

22368 : Les lignes de guide de saisie ont été changées !.

Société : CEZ01  
 N° Interne : 201911211446370000  
 Journal : 70  
 Guide de saisie : GD  
 La ligne de guide HT7A n'existe plus  
 La ligne de guide HT7B n'existe plus  
 La ligne de guide HT7C n'existe plus

Si une des lignes détail du paramétrage de guide de saisie a été supprimée, le code de cette ligne détail est automatiquement rappelé dans le message d'anomalie.

Le message bloquant se présente comme suit :



## Pièces associées à un fichier joint (ou Image Yooz) et liens URL dans FMJORURL

**Si la LAD = « Pièces Dématérialisées » et « Modification de pièce » :**

- **Supprimer le lien URL structuré sur la pièce d'origine lettrée / soldée avec CPJ = J +** lettrage renseigné + mention ANNxxxxx dans la zone Affectation3.
- Sur la **pièce annulée/extournée lettrée /soldée avec CPJ = blanc +** lettrage renseigné + mention ANNxxxxx dans la zone Affectation3 : aucun lien URL entre la pièce annulée/extournée et un fichier joint dans **FMJORURL**.
- **Créer un nouveau lien URL entre la nouvelle pièce modifiée et le fichier joint dans la table FMJORURL avec CPJ = « J » sur la pièce modifiée.**

**Si la LAD = « Connecteur YOOZ » (V1) et « Modification de pièce » :**

- **Supprimer le lien URL** structuré sur la pièce d'origine lettrée / soldée avec CPJ = blanc + TZONE1 renseignée + mention ANNxxxxx dans la zone Affectation3.
- Sur la **pièce annulée/extournée lettrée /soldée + CPJ = blanc + TZONE1 non renseignée +** lettrage renseigné + mention ANNxxxxx dans la zone Affectation3 : aucun lien URL entre la pièce annulée/extournée et une image Yooz dans FMJORURL.
- **Créer un nouveau lien URL sur la nouvelle pièce modifiée (Société/TNUMINT) dans la table FMJORURL avec CPJ = blanc et TZONE1 renseignée** dans les historiques.

**Si la LAD = « Connecteur YOOZ RISING » avec Token et « Modification de pièce » :**

- **Supprimer le lien URL structuré entre la pièce d'origine (Société/TNUMINT) et l'image Yooz dans la table FMJORURL avec CPJ = R** dans les historiques.
- Sur la pièce annulée/extournée : aucun lien URL / Image Yooz avec Token dans FMJORURL et CPJ = « blanc »
- **Créer le lien URL structuré entre la nouvelle pièce modifiée (Société/TNUMINT) et l'image Yooz dans la table FMJORURL avec CPJ = R** dans les historiques.

## Cas Particuliers

### **Journaux à extourne automatique sur P+ n**

La pièce d'extourne est générée automatiquement à la validation du brouillard. Une fois enregistrée dans les historiques comptables, aucune zone permet de lier la pièce d'origine à la pièce d'extourne correspondante sur une période suivante.

Aussi, à partir d'une pièce enregistrée dans un journal à extourne automatique :

- La **suppression** de pièce **ne génère pas** de pièce d'extourne automatique sur la période suivante à la validation du brouillard mais seulement la pièce d'annulation.
- La copie, comme la saisie d'une nouvelle pièce, génère 2 pièces : la pièce copiée sur P et son extourne sur P+n
- La modification génère 3 pièces, annulation de la pièce d'origine sur P + la pièce modifiée sur P + son extourne sur P+n.

En conclusion, si suppression ou modification d'une pièce d'un journal à contrepassation automatique, il faut aussi supprimer l'autre pièce (pièce d'origine ou extourne automatique de la pièce d'origine selon la pièce supprimée) pour ne pas déphaser les pièces.

=====